

P
L
A
N
D
E
B
O
R
N
A
G
E

Département des LANDES - Commune de MONT-DE-MARSAN
Propriété de la Commune de MONT-DE-MARSAN

VENTE À L'ASSOCIATION STADE MONTOIS

CADASTRE

Section N^{os} AL 44p-388p
Voirie : 342 Avenue du Stade
Superficie Réelle : 568 m²

Servitude de Passage et de Réseaux
Enterrés Divers à créer au profit des
parcelles cadastrées
Section AL N^{os} 44p-388p

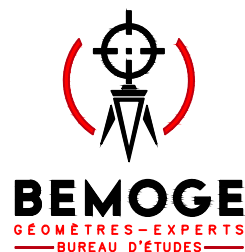
Servitude de Vue
Droite à Créer

Servitudes de Vue
Droite à Créer

Servitude de Vue
Oblique à Créer

Servitude de Surplomb de Toiture à
créer au profit des parcelles
cadastrées Section AL N^{os} 44p-388p

De par le découpage établi, différentes servitudes à créer sont indiquées sur notre Plan de Bornage.
Elles s'éteindront dès l'intégration dans le Domaine Public des parcelles cadastrées Section AL N^{os} 44p et 385.



S.C.P. BERLON-DUPUY
Géomètres-Experts D.P.L.G.
Bureau principal
1485 Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05.58.75.08.35
Portable : 06.88.10.53.89
E.mail : nathalie.dupuy@bemoge.fr



LEGENDE

Talus
Application fiscale issue du plan cadastral
Système de coordonnées CC44 TERIA.

Dossier N° 240443
Le 24 septembre 2024

ÉCHELLE
1/200

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
M ID : 040-214001927-20241212-2024_12_0346-DE

AL 385

AL 388p

AL 44p

Vente à l'Association STADE MONTOIS
Section AL N^{os} 44p-388p
Superficie Réelle = 568 m²

Avenue du Stade

Chemin piétonnier

N